



CYCLO BARCARES

Le Barcarès 14 novembre 2024

Compte Rendu Réunion du Club du 12 novembre 2024

10 présents 2 excusés

- **Ré-appro des tenues du club**

A été commandé:

Maillot manches courtes réf: 1065: 1 M, 3 L, 1 XL, 2 XXL, 1 XXXL

Cuissard long réf: 2045 : 1M, 2L, 1XL, 1XXL

Veste coupe vent réf: 4099 : 2 L, 2 XL, 1 XXL

Pour ceux qui n'étaient pas présents à la réunion et qui ont passé commande merci de vous acquitter de l'acompte de 20€ par articles à Michel. Le club a déjà versé 50% de la facture soit 584.16 €

Vu que nous sommes obligés de commander un minimum de 5 articles par référence, nous allons avoir un petit stock qui sera disponible sous WhatsApp dans les jours qui viennent.

- **Notre participation au Téléthon**

Une table a été réservée par Michel. A ce jour une dizaine de participants.

- **Préparation de l'AG du club le 3 décembre 2024**

Avant nous avons fait une petite mise au point sur les différents échanges sur WhatsApp, entre autre sur ma remarque que trois cyclo qui allaient rouler avec le Club n'étaient pas membre du club (non licenciés)

- La première remarque de Jean L

Est-ce si important? Ils sont sympathisants ?

Non ils ne sont pas sympathisants, et pour info nous pouvons accueillir des vacanciers dit sympathisants, (licenciés ou pas et qui prennent une carte de sympathisant) , car le club souscrit une assurance spécifique pour les estivants, mais qui n'est valable que du 16 Mai au 15 Septembre et pour les vacanciers uniquement et non les résidents .

Maintenant cela ne vous fait rien qu'ils participent aux activités du club sans en faire parti, relisez nos statuts « pour rouler avec le club il faut être licencié et être à jour de sa cotisation. »

Vous, vous payez votre licence et votre cotisation au club, eux **rien**.



CYCLO BARCARES

- Deuxième remarque de Marco

L'année prochaine il n'y aura plus besoin de licence...

Applaudit par Joel Bibi et Jean Jacques.

Marco m'affirme que c'était une plaisanterie ? Pour moi de mauvais goût suite à l'AG de l'an dernier.

Pour rappel : Joseph, Michel et moi ont « ressuscité » le club l'an dernier, car l'avenir était vraiment pas clair, ce n'est pas pour retomber dans les mêmes travers aujourd'hui.

L'incident est clôt aujourd'hui, car à AG de décembre 2025, on est tous sortants, il faudra donc des volontaires pour prendre la suite, car pour moi c'est terminé, je ne rempilerai pas.

Avant la fin de semaine vous recevrez la convocation à l'AG.

Pour préparer la succession, il faudra des volontaires pour nous rejoindre, pour prendre un poste de titulaire ou d'adjoint.

Réfléchissez, l'avenir du club est entre vos mains.

Le Club Cyclo Barcares a été déclaré en préfecture en 1999, cela fait donc 25 ans, nous souhaitons fêter cet anniversaire à la suite de l'AG le 3 décembre 2024.

Une demande de salle un peu plus grande que la notre a été faite à la municipalité. Les conjointes et conjoints seront invités à l'apéritif.

Le déroulement de cette manifestation vous sera communiqué ultérieurement par mail.

Alain